

Proposition de Compte-Rendu du Conseil de l'ED STIC du 8 avril 2016.

Présents : BEAUDOUIN-LAFON Michel, BEKCHEVA Maria, BIDOIT Nicole, BOUNFOUR Ahmed, DELAUNE Stéphanie, DESSANTE Philippe, DOERR Benjamin, DUC Gilles, EL AYOUBI Salah-Eddine, LE PENNEC Erwan, ROSSI Maria, ROUX Mattias, SIBILLE Alain, VEQUE Véronique, VILNAT Anne

Excusés : BARTH Dominique, BESNARD Florence, KLAUDEL Hanna, Jean-Louis Giavitto

Accueil

Approbation du CR du conseil du 30/11/2015 suite au rajout d'explications des désistements du concours– **avis favorable du conseil**

Vie de l'ED

- Gouvernance

Changement de direction du pôle 1 : Françoise Lamnabhi-Lagarrigue est remplacée par Gilles Duc mais elle reste dans le comité de pôle. L'avis du conseil avait été demandé par mail.

- Animation

Une réunion d'information pour les doctorants a eu lieu le 16/12/2015 à CentraleSupélec.

Une ½ journée après-thèse aura lieu le 14/04/2016 co-organisée par Véronique Vèque et Eric Cassan de l'ED EOB.

- AAP école thématique

Un 1^{er} appel a eu lieu en février. Le 2^{ème} appel (+ appel mobilité) sera lancé le 11/04/2016.

Un 3^{ème} appel aura lieu en septembre en fonction du budget restant.

- Prix doctorants

Mise en place d'un prix doctorants de l'ED STIC financé par le Labex Digicosme, l'ED STIC et peut-être Digiteo.

- Suivi des doctorants

Le suivi des doctorants a démarré avec la mise en place des référents et du suivi à mi-parcours.

- Audits internes

Les 1ers audits internes ont eu lieu en mars. Les retours (Alain Sibille, Anne Vilnat, Gilles Duc et Nicole Bidoit) sur ces audits sont positifs. Cela a permis de faire le point sur la mise en place des différents processus au niveau des établissements, des pôles et de l'ED. Alain Sibille note que prévoir une certification pour fin 2016 c'est un peu trop tôt mais que l'impression est positive.

- Enquêtes SIREDO

L'enquête du Ministère a commencé. On a relevé des données non homogènes en saisie sous ADUM.

- Développement d'un intranet / site Web

L'intranet est développé par un doctorant en mission expertise. On peut y déposer les demandes de dérogation par exemple, il sert également à collecter les demandes de financements Ecole thématique, et au suivi (enregistrement des référents, suivi exceptionnel).

Le site web Paris-Saclay est complètement écrit par Nicole Bidoit, la mise à jour demande beaucoup de temps. La version en anglais est toujours dans les pages françaises en raison de dysfonctionnement de la « traduction » entraînant des pertes de pages.

Echanges avec les représentants des doctorants

Lors du dernier comité de direction Mattias Roux est intervenu pour exposer les demandes des doctorants et les projets d'actions des représentants des doctorants.

Maria Bekcheva va éditer une **brochure** pour résumer le fonctionnement de l'ED à l'attention des doctorants de 1^{ère} année. Cette brochure leur sera distribuée le plus tôt possible pour les aider à se repérer.

Nicole Bidoit suggère qu'il faut inciter les doctorants à aller sur le site web Paris-Saclay et leur indiquer où trouver les informations avec par exemple des captures d'écran plutôt que de répéter le site web dans la brochure ; en effet, comme précisé par Anne Vilnat, certaines procédures peuvent changer d'une année sur l'autre et certaines informations sont périodiques. On pourra mettre cette brochure en ligne, en faire des impressions papier.

Maria Rossi a créé un **groupe Facebook** « secret » et pour le moment il n'y a que 70 inscrits. Nicole Bidoit propose de relancer les doctorants.

Il a été évoqué également un **événement sportif** (c'est Rahman Rashedur qui devrait s'en occuper mais il n'est pas présent aujourd'hui) et un barbecue de fin d'année.

Mattias Roux souhaiterait la **mise en place de suppléants** qui pourraient aider les représentants des doctorants d'une année sur l'autre. Il demande également si l'activité « représentants doctorants » pourrait être prise en compte dans les formations. Nicole Bidoit suggère plutôt de suivre une formation dans le domaine de l'animation mais mettra la question à l'ordre du jour du prochain comité de direction.

Mattias Roux évoque la difficulté que les doctorants ont rencontrée pour saisir une formation et trouver une formation dans le catalogue d'ADUM. L'organisation du catalogue sous Adum est extrêmement mal faite et il n'y a pas d'outil de tri pertinent.

Mattias Roux demande aussi des explications concernant les classements des candidats au concours Digicosme, A, B ou C et fait part de la confusion à ce sujet lors du précédent concours. Anne Vilnat indique qu'au moment de l'audition, c'est la qualité du candidat qui est prise en compte et l'adéquation de son profil avec le projet de thèse et que, d'autre part, très souvent le candidat postule également pour un autre financement (concours établissement par exemple). Un projet classé C pour Digi2 ne signifie pas forcément que le sujet est de mauvaise qualité ; Digiteo et DigiCosme ont des critères propres. Une meilleure communication à ce sujet semble vraiment nécessaire. Michel Beaudouin-Lafon pense que la solution serait de rendre public le classement et son utilisation.

Bilan des recrutements, inscriptions, réinscriptions

Remerciements aux assistantes de pôle, aux directeurs de pôle et de laboratoire pour le travail des inscriptions et des réinscriptions qui a été extrêmement lourd. Il reste encore quelques 1ères années à inscrire.

Nicole Bidoit présente des tableaux récapitulatifs dont l'extraction a été faite le 15 mars sous ADUM. Il y a eu beaucoup de corrections à faire sous ADUM suite à cette extraction, corrections qui ont été faites par l'assistante de direction, Stéphanie Druetta.

Au 15 mars on comptait 575 inscrits, au 8 avril 596.

Salah-Eddine El Ayoubi remarque qu'il y a un certain nombre de doctorants sans financement alors que ça n'est pas autorisé avec les nouvelles règles.

Nicole explique que ce sont le plus souvent des doctorants qui, au moment de la réinscription, ont déjà envoyé leur manuscrit aux rapporteurs avec une soutenance dans les deux mois qui suivent.

Michel Beaudouin-Lafon souhaiterait des détails sur les doctorants sans financement pour ceux qui n'ont pas encore soutenu.

Nicole Bidoit indique qu'elle va envoyer un message aux doctorants en 3^{ème} année pour connaître leur date de soutenance envisagée en leur indiquant qu'il faut s'assurer d'un financement jusqu'à la fin de la thèse. Un message sera également envoyé aux doctorants en 4^{ème} année indiquant que l'ED n'autorise pas de réinscription en 5^{ème} année (sauf exception motivée).

Il y a de moins en moins d'ATER pour UPSud et il n'existe plus que très exceptionnellement de ½ ATER, ce qui implique d'avoir soutenu sa thèse avant fin décembre.

Michel Beaudouin-Lafon trouverait intéressant de regarder les soutenances non par année mais par date de 1^{ère} inscription.

Encadrement

Il est à noter que les 30% d'encadrement minimum ne sont pas respectés : il y a des directeurs de thèse qui encadrent à 5%. Cet état de chose est dû à un héritage des ex-ED qui avaient des règles différentes.

Gilles Duc remarque que 88 HDR n'encadrent aucun doctorant et 122 ont 1 seul doctorant. C'est beaucoup.

Salah-Eddine El Ayoubi demande si les HDR industriels étaient comptabilisés sous ADUM.

Nicole confirme que 2 HDR industriels sont rattachés à l'ED STIC sous ADUM. Ces rattachements dérogatoires sont discutés en comité de direction et sont conditionnés à un engagement d'inscrire tous ses doctorants à l'ED STIC d'une part et à mettre en place un co-encadrement avec une unité de recherche de l'ED STIC pour chaque doctorant (de préférence, le même laboratoire).

Budget 2016

L'ED STIC dispose d'un budget total de 67200 euros.

L'ED avait remonté un tableau prévisionnel en mai avec une ventilation sur les différents établissements mais finalement c'est une autre répartition qui a été adoptée, sans que l'ED ait pu négocier.

Les assistantes ou d'autres personnes des établissements vont devoir gérer une partie du budget. Cela occasionne une charge de travail et une coordination supplémentaires.

Point sur l'AAP « Ecole thématique »: 16836 euros attribués - 41 demandes, 36 acceptées (12 écoles nationales, 24 écoles internationales), quelques demandes ont été redirigées vers l'INRIA qui a un budget école. La communication avec les laboratoires n'a pas été effectuée en amont. Cela va être fait. Les versements vont nécessiter de mettre en place des conventions et le regroupement avec les autres résultats d'AAP serait un moyen de simplifier le processus.

Appel à mobilité

Un projet d'AAP mobilité est en réflexion, à lancer en avril. Est considéré comme mobilité la visite d'un doctorant dans un laboratoire (différent du sien) ou une entreprise, en France ou à l'étranger. Nicole Bidoit souhaite avoir l'avis du conseil concernant la mise en place de cet appel.

Salah-Eddine El Yagoubi demande s'il y a un plafond pour la mobilité.

Nicole : oui mais le plafond sera plus élevé que pour l'AAP école thématique : entre 500 et 1000 euros.

Gilles Duc demande une modification des dates des l'AAP à cause de la fermeture de certains établissements pour les vacances d'avril.

Avis du conseil : favorable à l'unanimité

Préparation du concours 2016

L'ED va traiter les financements établissement, les projets Digiteo-Digicosme (labellisation faite avant le concours par le financeur), les IDI (auditions seulement), CFM Aguilar (appel non encore reçu).

Le calendrier du concours est disponible sur le site Web et les dates des auditions ainsi que la composition des jurys vont être ajoutées.

Le jury aura lieu le 10 juin à 13h30. La remontée au collège doctoral est demandée pour le 13 juin, le jury du conseil doctoral aura lieu le 15 juin.

Nous n'avons pas encore la ventilation des financements établissement pour 2016. On demande à l'Ed de se baser sur les chiffres de l'an dernier.

En 2015, l'ED avait procédé à une ventilation indicative pour que les pôles puissent travailler. Cette ventilation avait été faite pour UPSud sur la base du % d'HDR dans chaque pôle en recoupant avec le nombre de financements obtenus via l'ED STITS et l'EDIPS.

Stéphanie Delaune demande des précisions sur les chiffres de l'ENS Cachan qui sont différents de ceux utilisés par l'ENS pour son arbitrage.

Nicole Bidoit propose de reprendre la même clef de répartition (% d'HDR dans chaque pôle) pour effectuer une **ventilation indicative** dont l'objectif est de fournir une base de travail à chaque pôle pour les sélections des pré-jurys.

Avis du conseil sur la clef de répartition pour le concours 2016 : favorable à l'unanimité.

Questions diverses

Intranet : l'accès aux membres du conseil à l'intranet va être étudié.

Nicole a rencontré le nouveau directeur du centre INRIA. Il a émis le souhait qu'un membre INRIA soit invité au conseil de l'ED car il y a beaucoup de doctorants INRIA inscrits à l'ED STIC. Il a à cœur la formation doctorale. Le correspondant INRIA a changé, Jacques Levy-Vehel a été remplacé par Mario Sigalotti (mathématiques) avec qui les échanges pour l'instant sont rares.

Appel à prix pour les doctorants avec Bruno Defude, en cours de mise en place. Il y aura 4 à 8 prix. Lancement le 15 avril 2016. Dépôt du 15 mai au 15 juin. Jury avant le 10 juillet. Il y aura une présentation des travaux lors de la réunion de rentrée en novembre.